



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC AVIGNON
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-DE-RESTIGOUCHE

Avis public

Avis public, données par la soussignée, greffière-trésorière et directrice générale de la municipalité de Saint-André-de-Restigouche


Lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le **16 janvier 2026 des 18h30**, à la salle du conseil municipal, au 163, route Principale Saint André-de-Restigouche (Québec) G0J 2G0, le conseil adoptera le point suivant :

- Fixation du taux de la taxe foncière, tarif de compensation pour le recyclage, les ordures, taux d'intérêts, versement de taxes pour l'année financière 2026.

Les délibérations et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur ce sujet. Vous pouvez nous faire parvenir vos questions par courriel au dg@saintandrederestigouche.com ou par téléphone au 418-865-2234

Donné à Saint-André-de-Restigouche, ce 8e jour de décembre deux-mille-vingt-cinq.

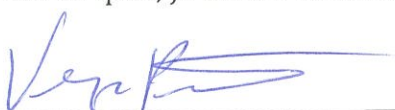
Le 8 décembre 2025
Date de l'avis


Véronique Pelletier, directrice générale par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Véronique Pelletier, directrice générale de la municipalité de Saint-André-de-Restigouche certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie endroits désignés par le conseil, le 8^e jour de décembre 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8^e jour de décembre 2025


Véronique Pelletier
Directrice générale par intérim